

Réf: Dossier N° : 53418

## AVIS DE CONSTITUTION

### SUCCURSALE « SPAC EN COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY BIETRY-Lot 402, Rue de  
Majorettes, Blvd. de Marseille

Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale, en date du 05 Jul 2018, de la société dénomée SPAC SAS, il a été adopté les résolutions suivantes:

1- Création d'une succursale en Côte d'Ivoire au nom de « SPAC EN COTE D'IVOIRE ».

**Objet:** l'entreprise sur les territoires français et à l'étranger, par tous les moyens actuellement en usage ou qui pourraient être connus par la suite, de tous les travaux de recherche, de captage, de collecte, de dérivation, d'amenée, d'accumulation, de distribution, d'évacuation, d'élévation, d'épuration, de traitements divers et de transports d'eau de toutes natures et de tous fluides liquides ou gazeux pour quelque utilisation que ce soit, y compris la fourniture et la mise en oeuvre de tous les matériaux et matériels entrant dans la construction de ces installations et de leurs annexes, l'entretien et la gestion de ces sortes d'installation...La société pourra s'intéresser directement ou indirectement à la création et à l'exploitation de toutes sociétés ou affaires ayant un objet similaire ou analogue au sien, ou de nature à utiliser ou développer les produits de sa fabrication, et ce, dans tous les pays, par voie d'apport, de cession, de fusion, d'alliance, de souscription ou d'achat de parts ou d'actions ou par tous autres moyens.

**Adresse:** ABIDJAN - MARCORY BIETRY-Lot 402, Rue de Majorettes, Blvd. de Marseille. Deux exemplaires du PV ont été déposés au Greffe du Tribunal du Commerce d'Abidjan sous le n°19918.

**RCCM:** n°CI-ABJ-2018-B-21392 du 24/08/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

